

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro de version: 8
Délivré: 2022-11-07
Remplace la fiche de
données de sécurité: 2022-04-26

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006



Rinse agent

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

Rinse agent

N° d'article

56.00.211; 56.01.904

Code UFI

45KD-KTCV-UJ18-7HF9

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Type de produit

Pastille de rinçage pour tous les SelfCookingCenter® RATIONAL sans Efficient CareControl® et CombiMaster® Plus RATIONAL avec nettoyage automatique à usage professionnel.

Utilisation

Tout autre usage est déconseillé.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

RATIONAL AG

Adresse

Siegfried-Meister-Straße 1
86899 Landsberg am Lech
Allemagne

Téléphone

+49 8191 327 387

Courriel

reinigung@rational-online.com

Fax

+49 8191 327 231

Site web

www.rational-online.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Antigifcentrum: +32 70 245 245

Emergency CONTACT (24-Hour-Hotline): +49 6132 844 63

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro de version: 8
Délivré: 2022-11-07
Remplace la fiche de données de sécurité: 2022-04-26

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006



Rinse agent

Disponibilité en dehors des horaires de bureau

Oui

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) no 1272/2008

Classification

Irritation oculaire, catégorie de danger 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie de danger 3 - Irritation des voies respiratoires

Mentions de danger

H319, H335

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au Règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Informations complémentaires

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: Acide citrique

2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB selon l'article 57 / Annexe XIII du règlement REACH.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro de version: 8
Délivré: 2022-11-07
Remplace la fiche de données de sécurité: 2022-04-26

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006



Rinse agent

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nom chimique	Numéro CAS Numéro CE Numéro REACH Numéro index	Groupe	Classification	Phrase H Facteur M aigu Facteur M chronique	Remarque
acide citrique	77-92-9 201-069-1 01-2119457026-42-xxxx -	20 - 50%	Eye Irrit. 2, STOT SE 3 - resp. tract irrit.	H319, H335 - -	-
alcools, C12-C15, ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés	120313-48-6 - 02-2119548508-30-xxxx -	1 - 5%	Skin Irrit. 2	H315 - -	-

Autres informations, substances

Pour le texte complet des déclarations H/UE mentionnées dans cette section, voir la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Description des premiers secours

Secouristes : Faire attention à l'autoprotection.

Inhalation

Non applicable.

Contact avec la peau

Laver avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Tenir les paupières écartées et rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Requérir une assistance médicale.

Ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin si nécessaire.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro de version: 8
Délivré: 2022-11-07
Remplace la fiche de données de sécurité: 2022-04-26

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006



Rinse agent

Informations à l'intention des médecins

Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Des effets immédiats sont attendus après une exposition prolongée.

Inhalation

Non applicable.

Contact avec la peau

Peut provoquer une irritation de la peau.

Contact avec les yeux

Irritation des yeux, champ de vision flou, larmeyage excessif.

Ingestion

Nausée, vomissements, gêne gastro-intestinale.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction d'incendie appropriés

Eau pulvérisée, poudre sèche, mousse, dioxyde de carbone (CO₂).

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Mesures en cas d'incendie

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro de version: 8
Délivré: 2022-11-07
Remplace la fiche de données de sécurité: 2022-04-26

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006



Rinse agent

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection individuel. Éviter tout contact direct avec le matériau / produit.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Non demandé.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique. Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour les informations sur le stockage et la manipulation du produit, voir la section 7.

Pour les informations sur l'exposition et l'équipement de protection individuel, voir la section 8.

Pour les informations sur le matériel incompatible, voir la section 10.

Pour les informations sur l'élimination du produit, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures préventives pour la manipulation

Éviter tout contact direct avec le matériau / produit. Porter un équipement de protection individuel.

Hygiène

Se laver les mains après manipulation.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

En outre, toutes les dispositions nationales et locales relatives à la manipulation des produits chimiques sont respectées.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Tenir hors de portée des enfants.

Classe de stockage selon TRGS 510 : 13 (Matières solides non inflammables)

Matériaux appropriés pour conteneurs et emballage pour un stockage sûr: conserver dans le conteneur original.

Température de stockage : 10°C à 40°C

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro de version: 8
Délivré: 2022-11-07
Remplace la fiche de données de sécurité: 2022-04-26

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006



Rinse agent

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

PC35 : Détergents et produits de nettoyage (y compris les produits à base de solvants)
Voir la section 1.2: Pastille de rinçage pour tous les SCC

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

PNEC/PEC

Nom de produit/substance (Numéro CAS/Numéro CE)	Type	Milieu environnemental	Valeur
acide citrique (77-92-9/201-069-1)	PNEC	Eau potable	0,44 mg/l
acide citrique (77-92-9/201-069-1)	PNEC	Eau de mer	0,044 mg/l
acide citrique (77-92-9/201-069-1)	PNEC	Station d'épuration	1000 mg/l
acide citrique (77-92-9/201-069-1)	PNEC	Sédiment (eau potable)	34,6 mg/kg
acide citrique (77-92-9/201-069-1)	PNEC	Sédiment (eau de mer)	3,46 mg/kg
acide citrique (77-92-9/201-069-1)	PNEC	Sol	33,1 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Non demandé.

Protection des yeux / du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

P protection des mains

Ce type d'équipement de protection individuelle n'est pas nécessaire dans le cadre de l'utilisation normale prévue pour le produit.

Autres protections de la peau

Ce type d'équipement de protection individuelle n'est pas nécessaire dans le cadre de l'utilisation normale prévue pour le produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro de version: 8
Délivré: 2022-11-07
Remplace la fiche de données de sécurité: 2022-04-26

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006



Rinse agent

Protection respiratoire

Ce type d'équipement de protection individuelle n'est pas nécessaire dans le cadre de l'utilisation normale prévue pour le produit.

Risques thermiques

Non pertinent

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Tablette

Couleur

Blanc

Odeur

Caractéristique

Point de fusion / congélation

Non applicable.

Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition

Non applicable.

Inflammabilité

Non applicable.

Limites inférieure et supérieure d'explosivité

Le produit/mélange n'a pas de propriétés explosives.

Point d'inflammation

Donnée non disponible

Température d'auto-allumage

Non applicable.

Température de dégradation

Pas d'information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro de version: 8
Délivré: 2022-11-07
Remplace la fiche de
données de sécurité: 2022-04-26

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006



Rinse agent

pH

2,7

Méthode

Solution aqueuse à 1 %

Viscosité cinématique

Non applicable.

Viscosité, dynamique

Non applicable.

Solubilité

Soluble dans l'eau

Hydrosolubilité

Complètement soluble

Coefficient de partage n-octanol / eau

Pas d'information disponible.

Pression de vapeur

Non applicable.

Densité et/ou densité relative

1015 - 1215 kg/m³

Méthode

Densité en vrac

Densité de vapeur relative

Non applicable.

Taux d'évaporation

Non applicable.

Dangers d'explosion

Le produit/mélange n'a pas de propriétés explosives.

Caractéristiques oxydantes

Le produit/mélange n'a pas de propriétés explosives.

COV %

< 3 %

Propriétés des particules

Ce produit/mélange ne contient aucun nanomatériau ni nanoforme au sens du règlement (CE) n° 1907/2006.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro de version: 8
Délivré: 2022-11-07
Remplace la fiche de données de sécurité: 2022-04-26

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006



Rinse agent

9.2 Autres informations

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Protéger de l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

Non applicable.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pour des informations sur les produits de combustion, voir la section 5.

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Données toxicologiques pour les composants.

Toxicité aiguë

Les données disponibles ne permettent pas de catégoriser le produit.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Descripteur de dose	Valeur / dose	Voie d'exposition	Animaux testés	Méthode/Directive	Remarques
acide citrique 77-92-9 / 201-069-1	LD50	5.400 mg/kg	Oral(e)	souris	OECD 401	ECHA

FICHE DE DONNÉES DE
SÉCURITÉ

Numéro de version: 8
Délivré: 2022-11-07
Remplace la fiche de données de sécurité: 2022-04-26

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006



Rinse agent

Nom du produit / de la substance N° CAS/CE	Descripteur de dose	Valeur / dose	Voie d'exposition	Animaux testés	Méthode/Directive	Remarques
acide citrique 77-92-9 / 201-069-1	LD50	>2.000 mg/kg	Cutanée	rat	OECD 402	ECHA
alcools, C12- C15, ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés 120313-48-6 /	LD50	>2.000 mg/kg	Oral(e)	rat	-	-

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Les données disponibles ne permettent pas de catégoriser le produit.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque des allergies des organes respiratoires et cutanées

Les données disponibles ne permettent pas de catégoriser le produit.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Les données disponibles ne permettent pas de catégoriser le produit.

Génotoxicité

Les données disponibles ne permettent pas de catégoriser le produit.

Cancérogénicité

Les données disponibles ne permettent pas de catégoriser le produit.

Toxicité pour la reproduction

Les données disponibles ne permettent pas de catégoriser le produit.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Les données disponibles ne permettent pas de catégoriser le produit.

Danger par aspiration

Les données disponibles ne permettent pas de catégoriser le produit.

FICHE DE DONNÉES DE
SÉCURITÉ

Numéro de version: 8
Délivré: 2022-11-07
Remplace la fiche de données de sécurité: 2022-04-26

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006



Rinse agent

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Le mélange/produit ne contient aucun ingrédient ayant des propriétés de perturbateur endocrinien au sens des règlements (CE) 1907/2006 et (UE) 2018/605 et du règlement délégué (UE) 2017/2100.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité

Données toxicologiques pour les composants.

Toxicité aiguë pour les poissons

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive	Remarque :
alcools, C12-C15, ramifiés et linéaires, éthoxylés, propoxylés 120313-48-6 /	CL50	>1 - 10 mg/l	96h	Leuciscus idus	-	-
acide citrique 77-92-9 / 201-069-1	LC50	440 mg/l	48 h	Leuciscus idus	OECD 203	ECHA

Toxicité aiguë pour les crustacés

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Remarque :
acide citrique 77-92-9 / 201-069-1	LC50	1.535 mg/l	24 h	Daphnia magna	ECHA
alcools, C12-C15, ramifiés et linéaires, éthoxylés,	EC50	>1 - 10 mg/l	48h	Daphnia magna	-

FICHE DE DONNÉES DE
SÉCURITÉ

Numéro de version: 8
Délivré: 2022-11-07
Remplace la fiche de données de sécurité: 2022-04-26

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006



Rinse agent

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Remarque :
propoxylés 120313-48-6 /					

12.2 Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable, selon le test OCDE approprié.
Ligne directrice d'essai de l'OCDE: 301 B (CO2 Evolution test)

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB selon l'article 57 / Annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le mélange/produit ne contient aucun ingrédient ayant des propriétés de perturbateur endocrinien au sens des règlements (CE) 1907/2006 et (UE) 2018/605 et du règlement délégué (UE) 2017/2100.

12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes

Ce produit/mélange ne contient aucun ingrédient au sens du règlement (CE) n° 1005/2009 qui appauvrissent la couche d'ozone.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro de version: 8
Délivré: 2022-11-07
Remplace la fiche de données de sécurité: 2022-04-26

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006



Rinse agent

Emballage

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage ou leur élimination.
Emballages contaminés / plaques/feuilles: Eliminer comme produit non utilisé.

code de déchet	Description des déchets
20 01 29*	détergents contenant des substances dangereuses

S'il vous plaît noter - un astérisque (*) à côté d'un code indique qu'il s'agit de déchets dangereux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Pas de marchandises dangereuses au sens de la réglementation des transports.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition ADR/RID/ADN correct

Pas de marchandises dangereuses au sens de la réglementation des transports.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Étiquette

Pas de marchandises dangereuses au sens de la réglementation des transports.

14.4 Groupe d'emballage

Pas de marchandises dangereuses au sens de la réglementation des transports.

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement

Pas de marchandises dangereuses au sens de la réglementation des transports.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de marchandises dangereuses au sens de la réglementation des transports.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

Autres

Non pertinent

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro de version: 8
Délivré: 2022-11-07
Remplace la fiche de données de sécurité: 2022-04-26

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006



Rinse agent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations européennes

Règlement (CE) n° 648/2004 (détergents)

Ingrédients selon l'annexe VII : <5% agents de surface non ioniques

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Substances soumises à autorisation selon l'annexe XIV : Non applicable.

Restrictions de substances selon l'annexe XVII : Non applicable.

Substances de la liste candidate REACH (SVHC) : Non applicable.

Règlement (UE) n° 528/2012 (BPR - Règlement sur les produits biocides)

Ingrédients actifs : Non applicable.

Règlement (UE) 2019/1148 (explosifs)

Matière première restreinte conformément à l'annexe I : Non applicable.

Matières premières à déclarer conformément à l'annexe II : Non applicable.

Directive européenne 2011/65/UE (ROHS 2)

Restrictions de substances selon l'annexe II : Non applicable.

Règlement (UE) 2019/1021 (POP)

Organismes polluants persistants: Non applicable.

Directive européenne 2012/18/UE (Seveso III)

Catégorie de danger Seveso : Non applicable.

Réglementations nationales

En outre, toutes les dispositions nationales et locales relatives à la manipulation des produits chimiques sont respectées.

Autres réglementations, limitations et législations

Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Le mélange n'a pas été soumis à une évaluation de sécurité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro de version: 8
Délivré: 2022-11-07
Remplace la fiche de données de sécurité: 2022-04-26

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006



Rinse agent

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications par rapport à la révision précédente

Section 2 & 3 : Modification de la classification et de l'étiquetage.

Abréviations

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

ADR - Accord relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

CAS - Chemical Abstract Service

CLP - Classification, Labelling and Packaging

DMEL - Derived Minimum Effect Level

DNEL - Derived no effect level

EC50 - Half maximal effective concentration 50%

GHS - Globally Harmonised System

IATA - International Air Transport Association

IMDG - International Maritime Dangerous Goods

LC50 - Lethal concentration 50%

LD50 - Lethal dosis 50 %

MARPOL - International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

PBT - Persistent, bioaccumulative and toxic substance

PEC - Predicted Environmental Concentration

PNEC - predicted no effect concentration

REACH - Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

RID - Reglement concernant le transport international ferroviaire de marchandises Dangereuses

SVHC - Substance of very high concern

vPvB - Very persistent, very bioaccumulative substance

Références bibliographiques et sources de données

Dossiers d'enregistrement REACH

ECHA C&L - Inventaire

Fiches de données de sécurité des fournisseurs de matières premières

Méthodes d'évaluation pour la classification

Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'article 9 du règlement (CE) 1272/2008 [CLP] :

Dangers pour la santé : Méthode de calcul

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Numéro de version: 8
Délivré: 2022-11-07
Remplace la fiche de
données de sécurité: 2022-04-26

Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006



Rinse agent

Signification des phrases

Eye Irrit. 2 - Irritation oculaire, catégorie de danger 2

STOT SE 3 - resp. tract irrit. - Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie de danger 3 - Irritation des voies respiratoires

Skin Irrit. 2 - Irritation cutanée, catégorie de danger 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Autres

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No 1907/2006 (REACH) tel que modifié le Règlement (UE) 2020/878.

Notes du fabricant

Désistement juridique: Les informations ci-dessus est considéré comme correct. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.